Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors

28 Signataires pour développer l'apprentissage

La Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors a signé, le 6 octobre dernier, la charte départementale de coopération en faveur du développement de l'apprentissage dans la Drôme.

Pierre Caty, président de la Mission Locale, au centre, entouré par Laurent Serre (à d), président de la chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Drôme et de Joël Roch, président de la CCI (à g).

Parce que l'apprentissage est une filière de réussite et d'excellence, François Hollande, Président de la République, a dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage fixé comme objectif une formation de 500 000 apprentis d'ici à 2017.

En 2015, en Drôme, 2 758 apprentis étaient en formation. Ils représentent 5,7 % de la totalité des apprentis de la région Auvergne Rhône-Alpes (48 223). Ils sont accueillis dans 13 centres de formation d'apprentis (CFA). 67 % des

septembre 2015, participant à la déclinaison de l'objectif national de 500 000 apprentis en 2017. La charte départemental a pour objectifs : d'augmenter le nombre de jeunes en formation, de répondre aux besoins des entreprises et de sécuriser les parcours professionnels des jeunes alternants. Il s'agit surtout d'organiser le partenariat entre plusieurs acteurs qui interviennent à différentes étapes du parcours des jeunes : analyse du besoin de l'entreprise, prescription, mise en relation, formation

Communication conjointe

Les signataires ce sont engagés à organiser une communication conjointe sur les actions mises en place dans le cadre de la charte : cartographie des forums et salons de l'alternance, guide de l'apprentissage à destination des employeurs, des établissements scolaires ou des CIO. Soit 28 signataires qui se coordonnent de façon plus étroite pour intervenir auprès des jeunes et de